

Comité Technique 29 mai 2018

3.B- Département Prévention & Solidarités- Direction du parcours de Vie des Aînés-Pôle Établissements Médico-sociaux : Harmonisation des horaires de travail des restaurants Inter-Générationnels.

Ce dossier présente la nouvelle organisation des horaires de travail dans les restaurants inter-générationnels, celle-ci est harmonisée sur l'ensemble des établissements.

Les agents sont globalement favorables à cette organisation qui leur permet de travailler 1 week-end sur 2, contre 2 sur 3 auparavant. Les agents souhaitent cependant pouvoir conserver le choix dans la pose des RTT, ce qui n'est pas envisagé par la collectivité qui souhaite que celles-ci soit posées en priorité les mardis et jeudis.

D'autre part la CGT rappelle que dans l'attente des recrutements et de la stabilisation des équipes à la rentrée prochaine les agents ont exprimé leurs inquiétudes sur la période estivale, en effet le turn-over des remplaçants est important et met souvent les équipes en difficulté, nous réitérons notre demande d'équipe volante titulaire sur ces structures.